

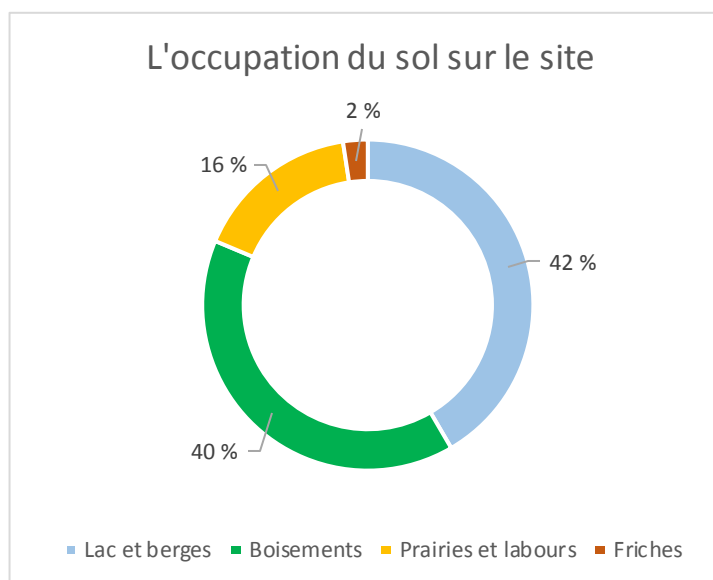
Des nouveautés à la Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet !

Connaissez-vous la Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet ? Située à la croisée des trois communes que sont Félines, Monlet et Sembadel, elle s'étend sur 54 hectares composés d'un grand lac, de boisements et de terres agricoles.

La Réserve a été créée en 2014. Sa labellisation est notamment liée à la présence de plantes amphibiennes très rares en Auvergne, la Littorelle à une fleur et l'Elatine à six étamines. De nombreuses espèces animales patrimoniales sont également observables à Malaguet : la loutre, plusieurs espèces de libellules, des oiseaux migrateurs...

Une réglementation spécifique à la Réserve a été mise en place pour protéger les milieux naturels, la faune et la flore qui les composent. Ainsi, il faut tenir son chien en laisse, ne pas

laisser de déchets (même du papier toilettes !) et il est interdit d'allumer un feu. Certaines dispositions concernent les activités forestières, agricoles et halieutiques, de façon à concilier activités humaines et préservation de la biodiversité. L'intégralité du règlement est disponible sur le site internet de la Réserve : <http://www.reservenaturellemalaguet.fr/> ... ainsi que de nombreuses autres informations et photos du Lac de Malaguet !



L'année 2020

Malgré la crise sanitaire, l'action phare de l'année 2020 a pu être menée à bien. Il s'agissait de redéfinir l'entrée du site sans la dénaturer, de façon à mieux marquer l'entrée dans la Réserve, ainsi que d'agréments le sentier de découverte d'espaces d'observation et de repos.

Les travaux ont été réalisés en octobre pour bénéficier de la période des basses eaux du lac et limiter le dérangement sur la faune sauvage. La météo peu clémente n'a pas empêché les élèves du lycée agricole de Bonnefont (Brioude) de venir participer et apprendre sur le chantier.

La Réserve vous invite à venir découvrir et profiter de ces aménagements dès à présent !

Réserve Naturelle Régionale



LAC DE MALAGUET